



Luxembourg, le 19 décembre 2011

CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
19 DEC. 2011
1806

Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural :

« Dans la dernière édition du « Lëtzebuenger Bauer » datant du 16 décembre courant j'ai pu lire qu'il existait actuellement une incertitude concernant les aides allouées aux agriculteurs en matière d'investissements. Les fonds prévus à cet effet émanant du programme FEADER de l'Union européenne ne seraient plus suffisants pour couvrir la période restante de l'actuelle loi agraire.

Aussi, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural :

Monsieur le Ministre a-t-il connaissance des faits relatés ci-dessus ?

Dans l'hypothèse où il s'avérerait que l'on ne dispose plus des fonds nécessaires afin de soutenir les agriculteurs dans leurs Investissements, Monsieur le Ministre peut-il m'expliquer les raisons de cette situation ? Comment Monsieur le Ministre entend-il garantir aux agriculteurs les aides qui leur reviennent de droit et qui sont prévues par l'actuelle loi agraire ? »

Croyez, Je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Fernand Etgen
Député